

Note Méthodologique : Cabinet sécurité électrique au Cameroun

Synthèse structurée de la démarche et des étapes de réalisation de la mission.

Contexte & finalité de la méthodologie

- Conformité et sécurité des installations électriques industrielles et tertiaires au Cameroun.
- Cadre réglementaire local (ARSEL, Code du travail) et références normatives (ex. NF C 15-100).
- Environnements complexes (zones industrielles, portuaires) exposés à des risques élevés.
- Finalité: réduire les risques, sécuriser les équipements et structurer des pratiques durables.

Point clé : La visite terrain est indispensable pour un diagnostic complet. Le rapport est généralement livré sous 2 semaines après cette visite. Démarrage dès signature et transmission des premiers documents.

Objectifs de la mission

- Réduire significativement les risques et prévenir les accidents électriques.
 - Assurer la conformité réglementaire et normative des installations.
 - Identifier et corriger les non-conformités, sécuriser les équipements.
 - Organiser la prévention selon le Code du travail et les prescriptions techniques.
 - Déployer un management de la sécurité électrique opérationnel et pérenne.
-

Périmètre / livrables attendus

- Diagnostic initial: collecte d'informations et visite terrain des installations.
 - Analyse documentaire et réglementaire: procédures, habilitations, consignes, maintenance, conformité ARSEL/NF C 15-100.
 - Rapport détaillé: constats, recommandations priorisées et plan d'action.
 - Mesures techniques, organisationnelles et actions de formation/sensibilisation.
 - Suivi et accompagnement: visites de suivi, contrôles ponctuels, assistance aux audits internes/externes.
 - Formats d'intervention: audits sur site, ateliers collaboratifs, réunions de restitution/formation (présentiel ou en ligne).
 - Documents supports complémentaires selon les besoins exprimés.
-

Démarche méthodologique (étapes)

Étape 1 : Diagnostic initial

- Collecte: plans, historiques d'incidents, audits antérieurs, textes applicables.
- Visite terrain: état des installations, EPI/protections, zones à risque.
- Résultat: points critiques et priorités d'action identifiés.

Étape 2 : Analyse documentaire et réglementaire

- Revue: procédures sécurité, habilitations, consignes, registres de maintenance.
- Vérification: conformité aux normes camerounaises et internationales (dont NF C 15-100) et exigences ARSEL.
- Résultat: écarts de conformité et leviers d'amélioration formalisés.

Étape 3 : Recommandations et plan d'action

- Rapport détaillé avec recommandations classées par priorité.
- Plan d'action adapté aux capacités et contraintes de l'entreprise.
- Contenu: prescriptions techniques, mesures organisationnelles, actions de formation/sensibilisation.

Étape 4 : Suivi et accompagnement

- Accompagnement à la mise en œuvre, visites de suivi et contrôles ponctuels.
- Assistance lors des audits internes/externes.
- Résultat: amélioration continue et ajustements selon retours d'expérience/évolution réglementaire.

Planning / durée / jalons

Phase	Contenu	Jalon / durée
Démarrage	Signature et transmission des premiers documents	Démarrage immédiat après signature
Diagnostic initial	Collecte + visite terrain	Durée variable selon périmètre
Analyse et rapport	Analyse documentaire/réglementaire + recommandations	≤ 2 semaines après la visite terrain
Restitution	Réunion de restitution et/ou formation	Session dédiée (présentiel ou en ligne)
Suivi et accompagnement	Visites de suivi, contrôles, assistance aux audits	À convenir; mission totale: 1 à plusieurs semaines

Rôles & responsabilités

Consultant (cabinet)

- Réalise le diagnostic et la visite terrain.
- Conduit l'analyse documentaire et réglementaire; vérifie la conformité (ARSEL, normes applicables).
- Produit le rapport, les recommandations et le plan d'action.
- Assure l'accompagnement: suivi, contrôles, assistance aux audits, sessions de restitution/formation.

- Fournit des reportings détaillés facilitant la décision.

Client

- Transmet les premiers documents au démarrage (post-signature).
 - Fournit les éléments requis: plans, attestations d'entretien, registres d'habilitation, rapports d'audit précédents.
 - Participe aux ateliers collaboratifs et aux réunions de restitution/formation.
 - Met en œuvre les actions décidées avec l'accompagnement du cabinet.
-

Prérequis & données nécessaires (inputs)

- Contrat signé et transmission initiale des documents.
 - Plans électriques et documents réglementaires applicables.
 - Historiques d'incidents et rapports d'audit antérieurs.
 - Procédures sécurité, consignes de travail et registres de maintenance.
 - Liste et registres d'habilitations électriques.
 - Attestations d'entretien des équipements.
-

Modalités de pilotage & qualité (comités, validations, risques)

- Réunions de restitution et sessions de formation (présentiel/en ligne).
 - Reportings détaillés et communication transparente tout au long de la mission.
 - Livraison du rapport dans un délai maximum de 2 semaines après la visite terrain.
 - Visites de suivi et contrôles ponctuels pour sécuriser la mise en œuvre.
 - Assistance aux audits internes/externes et aux inspections réglementaires.
 - Alignement sur les exigences ARSEL et normes applicables (dont NF C 15-100).
 - Démarche d'amélioration continue basée sur retours d'expérience et évolution réglementaire.
-